

CONCOURS INTERNATIONAUX



CENTRE POUR LA PROMOTION DES SCIENCES À BELGRADE

Le ministère serbe des Sciences et du Développement technologique lance un concours pour la réalisation d'un Centre de la promotion des sciences dans l'un des secteurs du Nouveau Belgrade. Ce concours international de projets, en une phase, est organisé avec l'Association des architectes de Serbie et celle des architectes de Belgrade. Conforme à la réglementation UIA-UNESCO, il a reçu l'approbation de l'Union internationale des architectes.

L'objet du concours porte sur la conception du Centre, **complexe comportant les fonctions principales d'expositions, de conférences et un planétarium**. Situé sur une parcelle de 11, 66 ha, il sera installé sur un site de 20 915 m². Les concurrents devront également faire des propositions pour **l'aménagement de la totalité de la parcelle en parc des sciences**, appelé à faire partie du centre High tech de Belgrade, quartier universitaire, scientifique et commercial.

LE JURY

Le Jury international se compose de **Bozidar Delic**, Ministre des Sciences et de la Technologie, ou de son représentant **Darko Djukic** ; **Dejan Vasovic**, architecte de la ville de Belgrade ; **Jovan Mitrovic**, Président de l'Association des architectes Serbes ; **Roberto Simon**, architecte, Brésil, représentant l'UIA ; Mme **Dorte Mandrup**, architecte, Danemark ; **Gunter Katherl**, architecte, Autriche ; Mme **Ourania Kloutsinioti**, architecte, Grèce. Membres suppléants du jury : **Nicholas De Monchaux**, architecte, USA et **Miodrag Korac**, Serbie,

PRIX

1er prix 60 000 euros ; 2e prix 20 000 euros ; 3ème prix : 10 000 euros ; deux mentions de 5 000 euros chacune.

CALENDRIER

Date limite de réception des inscriptions : **21 octobre 2010**

Date limite de réceptions des projets par les organisateurs : **1er décembre 2010**

Réunion du jury : **13-16 décembre 2010**

INSCRIPTIONS

Les architectes habilités à exercer dans leur pays peuvent prendre part au concours. La langue du concours est l'anglais. Les droits d'inscription, non remboursables, s'élèvent à 200 euros, payables sur le compte de la banque

JUP ISTRAÏVANJE I RAZVOJ DOO BEOGRAD,

compte n° 205007010039485382

Bank SWIFT: COBADEFF, KOMMERZBANK AG, Germany

Bénéficiaire Bank SWIFT: KOBBSBG, Komercijalna banka ad Beograd

Adresse de la banque : KOBBSBG, Komercijalna banka ad Beograd

Les inscriptions s'effectuent auprès de l'Association des architectes de Belgrade

Tel: + 381 11 3230 059 - Fax: + 381 11 3239 754 - e-mail: sas-dab@eunet.rs

Consulter le programme et le règlement du concours

www.blok39.com